

Commune de MONTMEYRAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

D210410-11

L'an deux mille vingt et un, le 10 avril, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Olivier ROCHAS, maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 avril 2021

Présents : Hélène BOULAS, Sébastien CARRE, Vincent CAUSSE, Laetitia CHALLACIN, Bernard CROZAT, Florent FAUCHERY, Marie-Jo JEAN, Danielle JOLLAND, Carole De JOUX, Régis MARCEL, Joseph PERROUD, Amélie RAVEL, Catherine RISSOAN, Olivier ROCHAS, Sylvie ROUVIER, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

Absents : Christian DIDIER (excusé), Christine FIGUET (procuration à Olivier ROCHAS), Florian MARTIN (procuration à Régis MARCEL), Pascal PEREZ (procuration à Isabelle VATANT), Maud SARMEO, Alain TERRAIL (procuration à Carole de JOUX)

Secrétaire de séance : Florent FAUCHERY, assisté de Lionel GALLIANO, directeur général des services

OBJET : Electrification – Convention avec Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme pour le raccordement d'une construction

Laurent TERRAIL explique que sur demande de la commune, le SDED a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune. Il conviendrait d'autoriser le maire à signer conventions et dossiers (n°262060072AER) dont les conditions financières sont les suivantes :

Opération : Électrification	
Raccordement au réseau BT pour alimenter la construction de Mme Jessica THOMAS, située rue André MILHAN, à partir du poste LE TEMPLE	
Dépense prévisionnelle HT	12 325, 93 €
Dont frais de gestion : 586, 95 €	
Plan de financement prévisionnel :	
Financements mobilisés par le SDED	9 468, 06 €
Participation communale	2 857, €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal :

- Approuve le projet établi par le Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le SDED et EDF
- Approuve le plan de financement et dit que la participation communale pourra être répercutée auprès du pétitionnaire
- Donne pouvoir au maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision.

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	17
Conseillers-ères représenté-e-s	4
Ayant voté pour	21
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e-s	0

Pour extrait conforme

Fait à Montmeyran, le 12 avril 2021

Le maire, Olivier ROCHAS